

Le budget—M. Crofton

Le reste de l'accord ADIR porte sur des dépenses mixtes représentant 275 millions de dollars supplémentaires de crédits pour le tourisme, la recherche et le développement, l'agriculture et le développement économique prévus par le budget et qui constituent des étapes positives vers le redressement économique et la création de nouveaux emplois en Colombie-Britannique et dans ma circonscription. Tout cela, ce sont des mesures dynamiques qui s'inscrivent toutes dans le programme nouveau et lucide de l'administration de notre pays. Ce budget constitue une étape importante de ce renouveau et de cette renaissance.

En bref, mes électeurs d'Esquimalt-Saanich appuient les initiatives de ce budget. Ils le considèrent juste et équitable. Ils savent parfaitement qu'il n'est pas possible de redresser du jour au lendemain notre situation financière. Ce qu'ils attendent de nous, c'est que nous mettions sur pied une administration dégraissée, efficace et responsable, une administration économiste des dollars du fisc, une administration qui rende le contrôle et les décisions au peuple canadien. Ils savent parfaitement que les initiatives de ce budget, si importantes qu'elles soient, ne sont qu'une des étapes de la longue et difficile route qui ramènera notre pays à la prospérité. Mes électeurs appuient ce budget, je l'appuie moi-même, et je suis enchanté de pouvoir le dire aujourd'hui.

M. Skelly: Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter le député pour ce premier discours. Il nous a dit que des gens aimaient ce budget, mais je voudrais, moi, exprimer les préoccupations d'un important groupe de personnes qui n'aiment pas ce budget; à savoir les membres des forces armées canadiennes qui sont pénalisés par le budget et par le gouvernement conservateur.

Les nouvelles dispositions de la Loi sur l'assurance-chômage désavantagent très sérieusement les membres des forces armées qui prennent leur retraite. De nombreux anciens membres des forces armées sont partis en retraite après de longues années au service du Canada avec de maigres pensions, car autrefois leur revenu était très bas. Ils ont maintenant perdu le bénéfice de la pleine indexation. Les membres des forces armées qui vivent dans des logements pour militaires mariés dans les bases des forces canadiennes, en particulier à la base de Comox, se voient imposer des augmentations de loyer exorbitantes, parfois de l'ordre de \$100 à \$150 par mois. J'aimerais signaler au gouvernement conservateur et au député qui vient de parler que ce budget est injuste et inacceptable pour les membres des Forces armées canadiennes. Il les frappe durement et je crois que ces questions devraient être soulevées et réglées par le gouvernement.

M. Crofton: Monsieur le Président, je remercie le député de Comox-Powell River (M. Skelly) de ses observations. Je ne suis pas tout à fait sûr de quels membres des Forces armées il parle au juste car ceux avec qui je me suis entretenu approuvent ce budget. Les militaires stationnés dans les bases ont effectivement des problèmes de logement. En fait, le député ne le sait peut-être pas, mais c'est là une des questions que j'ai soulevées tout récemment au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. Je l'ai fait parce que des mesures s'imposent manifestement à cet égard.

En ce qui concerne la suppression de l'indexation, je crois que le mieux est de répéter les observations que le ministre des Finances a faites plus tôt aujourd'hui. Des finances anarchiques, des coûts toujours à la hausse, les taux d'intérêt et les taux d'inflation touchent l'ensemble des Canadiens. Tout Canadien le moins intelligent conviendra qu'un gouvernement qui ne cherche pas à maîtriser ses finances rend un très mauvais service à ses administrés. C'est exactement ce que nous tâchons de faire, soit de maîtriser nos finances, et c'est pour cela que nous avons été élus.

M. Skelly: Monsieur le Président, il y a bien sûr un autre groupe de personnes qui vivent dans la circonscription du député et qui sont préoccupées par le budget. Après les compressions budgétaires annoncées dans l'exposé économique de novembre et celles contenues dans le présent budget, le ministre des Pêches et des Océans ne sera pas en mesure de mettre en œuvre des programmes de protection de l'habitat du poisson et de gestion des pêches. Il ne pourra financer un programme de 200 millions de dollars de mise en valeur du saumon ni le programme de rachat d'une valeur de 100 millions. Beaucoup de gens ne sont pas satisfaits de ce budget et le député ferait bien, je crois, d'écouter très attentivement les critiques qui se font entendre dans sa circonscription.

LA SANCTION ROYALE

[Traduction]

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Monsieur le Président, c'est le désir de l'honorable suppléant du Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, le Président et les membres des Communes se rendent au Sénat.

● (1710)

Et de retour:

Le président suppléant (M. Paproski): J'ai l'honneur d'informer la Chambre que lorsqu'elle s'est rendue au Sénat, il a plu au suppléant du Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale au projet de loi suivant:

Projet de loi C-52, modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage—Chapitre n° 18.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET**L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES**

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M. Johnston (p. 5043).